

Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 26/07/2021

SOCIETE NOUVELLE SOPROGLACES rappelle BATONNETS PARADIS CREMITA GRENADINE et SUPERCOCO



- Noms des modèles ou références concernés : CREMITA GRENADINE unité 85 ml boite de 5 x 85 ml boite de 24 x 85ml SUPERCOCO unité 90 ml boite de 4 x 90ml boite de 20 x 90ml
- Marque : PARADIS GLACES
- Lot voir liste des produits en pièce jointe Date de durabilité minimale entre le 25/09/2021 et le 14/01/2022, Lot voir liste des produits en pièce jointe Date de durabilité minimale entre le 13/05/2022 et le 06/10/2022
- Conditionnements : CREMITA GRENADINE unité 85 ml boite de 5 x 85 ml boite de 24 x 85 ml SUPERCOCO unité 90 ml boite de 4 x 90 ml boite de 20 x 90 ml
- Température de conservation : Produit à conserver au congélateur
- Marque de salubrité : CE-972-13-011-CE
- Zone géographique de vente : Départements : PARIS (75), GUADELOUPE (971), MARTINIQUE (972), GUYANE (973)
- Distributeurs: SN SOPROGLACES (972) SODIGLACES (971) GUYANE GLACES (973) MACEO (75)

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX?

- Motif du rappel : Présence éventuelle d'oxyde d'éthylène avec une teneur supérieure à la réglementation en vigueur
- Risques encourus par le consommateur : Autres contaminants chimiques

QUE FAIRE?

Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : jeudi 23 septembre 2021

CONTACT

Informations complémentaires publiques : rapComplementInfoPublic

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

